

CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE

11 avenue Elisée Cusenier

25084 BESANCON CEDEX 9

RAPPORT DE GESTION

31 / 12 / 2012

I - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER EN 2012

L'environnement économique 2012

A l'instar des deux années précédentes, la crise des dettes souveraines de la zone euro restera l'élément marquant de l'année 2012. Pour autant, d'autres événements, comme les élections présidentielles américaines et françaises ont également rythmé l'année 2012.

Amorcé en 2011, le ralentissement de la croissance mondiale a continué en 2012, reflété par la décelération du commerce mondial (de 4,5% en 2011 à 2,5% en 2012). La poursuite du désendettement des agents privés dans les pays développés, l'austérité budgétaire en Europe et les effets des resserrements monétaires dans les pays émergents ont provoqué un ralentissement marqué de la croissance dans la plupart des pays et régions du monde en 2012.

Après le choc inflationniste de 2011, l'inflation a eu tendance à diminuer dans la plupart des pays.

Maillon faible de l'économie mondiale en 2012, la zone euro a continué d'être affectée par la crise des dettes souveraines. Si l'environnement financier s'est progressivement amélioré avec les actions de la Banque Centrale Européenne, la poursuite de l'austérité budgétaire a fortement pesé sur la croissance des pays périphériques et en corollaire sur celles des autres pays de la zone via les flux commerciaux. Entrées en récession au second semestre 2011, l'Espagne et l'Italie y sont restées en 2012.

La France a échappé à la récession mais n'enregistre qu'une croissance minimale de 0,1% , le taux de chômage est resté sur sa tendance haussière, passant de 10,8% en début d'année à 11,9% en décembre. L'actualité française aura également été marquée par les élections présidentielles. Sur le plan des finances publiques, la réduction du déficit public est restée la priorité du nouveau gouvernement de façon à ancrer la crédibilité de l'Etat français

Cet effort significatif en faveur de l'assainissement des finances publiques affaiblira l'activité, dont la croissance ne devrait excéder les 0,2% en moyenne annuelle en 2013. Au-delà, l'inflexion de la politique économique, *via* la mise en œuvre du « Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi », devrait permettre à la croissance de devenir plus solide.

L'environnement financier

Pour contrer l'effet récessif de la réduction des déficits publics et du désendettement privé, les banques centrales ont globalement assoupli leurs politiques monétaires en 2012.

Dans la zone euro, l'action de Mario Draghi à la tête de la Banque centrale européenne (BCE) a marqué un tournant dans la conduite de la politique monétaire. Sur le front de la politique de taux d'intérêt, la BCE a abaissé le taux refi de 25pb à 0,75% en juillet, le faisant passer sous 1% pour la première fois depuis la création de la BCE.

Les taux courts (eonia, euribor1M et 3M) ont diminué au cours de l'année pour atteindre des niveaux très faibles. La BCE a également été très active sur le front de la politique non conventionnelle de façon à éviter une crise de liquidité et à réduire le risque souverain en allouant de la liquidité aux banques de façon illimitée sur une maturité de 3 ans .

Bilan Franche Comté 2012

L'industrie régionale a connu au cours de l'année 2012, une érosion régulière des volumes produits (-6.6% par rapport à 2011). Cette tendance est particulièrement marquée dans le secteur du matériel de transport et dans une moindre mesure des autres produits industriels, alors que les équipements électriques ont plutôt mieux résisté malgré une évolution erratique en fin d'année. Seul l'agroalimentaire observe une trajectoire positive sur l'année.

La plupart des secteurs ont vu leurs débouchés à l'étranger diminuer : matériels de transport -31%, biens d'équipements -10,4%, fabrication d'autres produits industriels -7,6%.

Les effectifs ont été revus à la baisse, l'ajustement a été réalisé essentiellement par un moindre recours aux intérimaires en recul de 21,5% par rapport à 2011. L'intérim représente désormais 10,8% de l'effectif contre 14% en 2011. Dans le même temps, l'agroalimentaire a recruté (+0,9%) pour faire face à une activité plus soutenue.

Les investissements marquent le pas (-11,8%) ils se situent nettement en-deçà des prévisions (+3,3%).

Dans ce contexte de repli de l'activité, l'industrie régionale n'a pu abaisser suffisamment ses coûts : près de 60% des entreprises affichent une dégradation de leurs marges.

Dans le BTP, l'activité s'inscrit en baisse de -3,5% par rapport à 2011. Les travaux publics ont mieux résisté (-1,4%) que le bâtiment en général (-4,2%) et le second œuvre en particulier (-5,2%).

Les effectifs suivent la même tendance que l'activité, avec un repli plus marqué dans le second œuvre (-5,9%) que dans les travaux publics (-1,1%). Bien qu'en repli de 6,9% par rapport à 2011, les investissements ont été supérieurs à ce que les entrepreneurs du BTP prévoient au début de l'année.

L'activité dans les services marchands a enregistré en tendance une érosion régulière qui s'est estompée en fin d'année. L'intégralité des secteurs sont à l'origine de ces évolutions, à l'exception toutefois des activités comptables, juridiques et d'ingénierie qui ont connu des courants d'affaires favorables au cours de l'année.

Perspectives Franche Comté 2013

Les industriels de la région envisagent une stabilité de l'activité en 2013, les prévisions sur les marges sont réservées et les flux d'investissements devraient accuser un nouveau repli.

Les professionnels du bâtiment tablent sur une progression de leur activité de 2,5%, qui serait plus marquée dans le second œuvre (+3,9%) que dans le gros œuvre (+2,0%). En revanche c'est la stabilité qui prévaut pour les travaux publics.

L'activité pour 2013 devrait rester étale dans l'ensemble des services marchands traduisant ainsi la tendance prévue par les principaux secteurs.

II - LES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE 2012

1. Le développement commercial

Dans le cadre de notre projet d'entreprise et dans le prolongement des axes stratégiques de 2011, le Crédit Agricole de Franche-Comté s'est fixé comme orientation majeure d'apporter satisfaction et reconnaissance à ses clients et sociétaires par un contact à chaque évènement lié à leur contrat ou à leur projet (et en leur offrant un accueil de qualité au sein de nos agences de proximités).

En 2012, nous avons réalisé 460 000 contacts et effectué une bascule informatique de grande ampleur qui renforce notre capacité à d'améliorer la satisfaction de nos clients où qu'ils se trouvent géographiquement et par quelque canal que ce soit.

Par ailleurs nous avons poursuivi l'**accompagnement de notre territoire** de façon active :

Le montant des réalisations de nouveaux prêts à moyen et long terme s'est établi à 1 150 M€, dont 667 M€ pour le seul secteur de l'habitat. **Notre encours des crédits** s'établit à 8.5 Mrds€ et traduit notre politique d'accompagnement des projets sur le territoire. En ce qui concerne le financement de la primo accession, dans un marché en baisse de plus de 25%, notre agence Habitat Conseil, spécialisée dans le crédit habitat et présente sur l'ensemble du territoire, a accompagné 900 accédants à la propriété et enregistre les mêmes performances qu'en 2010 et 2011, ce qui démontre

à la fois notre compétitivité, notre savoir-faire et notre volonté de rester le premier financeur Franc Comtois de l'accèsion à la propriété.

En épargne, nous enregistrons la plus forte progression de l'histoire de la Caisse Régionale avec une progression de notre encours de 6.3% à 10.5 Mrds€ (dont +8.6 % pour la seule collecte bilancielle). La production collecte s'est concentrée sur les comptes à terme CAFc (+54.3%), les livrets (+14.2%) avec notamment le lancement réussi du Livret Comtois, ainsi que sur les produits d'assurance-vie (+2.9%). **La forte évolution** des parts de marché collecte « total dépôts » entre décembre 2011 (27.72%) et décembre 2012 (28.94%) traduit la bonne performance de l'année par rapport au marché.

En conquête, 18 300 clients dont 1179 clients professionnels ont rejoint notre Caisse Régionale dont plus de 20% au Nord Franche Comté, territoire où nous avons pour ambition de poursuivre notre gain de parts de marché. Par ailleurs, nous avons accompagné 134 projets d'installation de jeunes agriculteurs sur la Franche-Comté.

Dans le même temps, **l'équipement de la clientèle** en produits et services continue de progresser avec un accroissement de plus de 20 000 produits dits boostés. A noter le lancement de notre nouvelle offre « Compte à Composer » qui permet à nos clients de payer uniquement les services qu'ils consomment en souscrivant aux modules de service dont il estime avoir besoin : nos clients ont souscrit 38 000 modules depuis le lancement.

En assurance dommage, nous continuons notre progression avec une évolution de 500 contrats : à noter le bon niveau d'évolution des contrats d'assurance habitation et véhicule avec plus de 2 000 contrats. En 2012 ce sont plus de 21 775 sinistres indemnisés par PACIFICA et nos clients estiment à 94 % être satisfaits de la prise en charge.

Toujours dans l'objectif de répondre toujours mieux aux besoins de nos clients en privilégiant la qualité de l'accueil et le conseil, 20 points de vente ont été rénovés partiellement ou totalement ou sont en cours de rénovation.

2. Gestion et Résultats Financiers (comptes sociaux)

Le **Produit Net Bancaire** s'établit à **275.5 M€**, en diminution de 3.5 %. Le PNB d'activité, constitué par la Marge d'Intermédiation Globale et par la Marge sur Total Commissions, s'érode de 1% à 261.3 M€ principalement en raison de l'aplatissement de la courbe de taux et de la baisse des commissions prélevées aux clients (impact de mesures consuméristes, en particulier la suppression de la commission interbancaire de paiement).

Les revenus de portefeuille chutent de 9.6 M€ pour s'établir à 14.2M€ en raison de l'absence de versement de dividende par Crédit Agricole S.A. en 2012 (11.1 M€ en 2011).

Dans le même temps, la maîtrise de l'évolution de tous les postes de dépenses a permis de limiter l'augmentation des **charges de fonctionnement nettes** à 1.7 %, en raison d'économies dans les coûts de sous-traitance (le projet NICE a abouti à la bascule dans le nouveau système d'information en juin 2012). La totalité de la hausse peut s'expliquer par un accroissement de la fiscalité sur les salaires (extension du périmètre de la taxe sur les salaires et hausse de 150 % du forfait social). Au total, celles-ci s'établissent à **157.5 M€**

Le résultat brut d'exploitation est en baisse de 9.5% à **118.1 M€**

Notre niveau de risque s'accroît avec un encours en défaut qui augmente de 9.1 % à 277.3 M€. Le taux d'encours en défaut passe à 3.1 % en 2012 contre 2.7 % en 2011.

Le coût du risque diminue pourtant à 21.1 M€ contre 25.2 M€ en 2011. En effet, la forte croissance des provisions individuelles (dotations en hausse de 12 M€ – hors éléments exceptionnels) est largement compensée par une baisse des provisions non affectations (dotations en baisse de 16 M€),

Le résultat d'exploitation ressort en baisse de 7.9 % à 96.9 M€.

Après application de la charge fiscale, **le résultat net** s'inscrit en baisse de seulement 5 % (grâce à un taux d'IS réel légèrement plus favorable qu'en 2011) à 58.1 M€.

Le coefficient d'exploitation est en hausse à 57.1 % en 2012.

III – LES COMPTES SOCIAUX

Le total du bilan 10.8 Milliards d'€ est en légère hausse de 1.3 % par rapport à 2011.

1. Actif (Mouvements les plus significatifs)

- **Opérations interbancaires et assimilées à 122.87 M€**

Elles sont constituées pour l'essentiel des caisses agences et comptes Banque de France (35.2 M€) mais aussi d'effets publics (essentiellement OAT – 31.3 M€) et de créances sur les établissements de crédit. (56.3 M€).

A noter que les créances sur établissements de crédit ont nettement augmenté (+210 %). En effet, les remboursements anticipés des prêts consentis à des collectivités publiques sont désormais placés dans un compte en banque externe au nom de la Caisse régionale et donc portés à l'actif du bilan. Auparavant, les remboursements anticipés n'étaient pas propriété de la Caisse régionale.

- **Opérations internes au Crédit Agricole à 1 201.07 M€**

Elles diminuent de 23 M€, soit une baisse de 1.9 % par rapport à 2011. La baisse s'explique par une forte diminution du solde du compte court terme détenu par la Caisse régionale auprès de Crédit Agricole SA (-72 M€ à 326 M€), partiellement compensée par une hausse des replacements à terme (+49 M€).

- **Opérations avec la clientèle à 8 336 M€**

L'encours des créances à la clientèle a augmenté de 0.7 %.

Les crédits à la clientèle sont ainsi globalement stables. En détail, les prêts à l'équipement et à la consommation se replient de 98M€ tandis que les prêts à l'habitat croissent de 138M€, notamment en CHF (+70M€).

- **Opérations sur titres,**

Avec un encours de 531 M€, ce poste augmente de près de 50 % grâce à l'achat de parts d'OPCVM monétaires et d'obligations (en prévision de la mise en place des nouvelles réglementations relatifs à la liquidité - ratios LCR et NSFR).

- **Valeurs immobilisées,**

Elles ont baissé de 0.8 % (-4M€) pour atteindre 490 M€.

La baisse est due à l'amortissement progressif des immobilisations corporelles (-3M€).

- **Comptes de régularisation et actifs divers** avec 146.6 M€. Ce poste enregistre une baisse de 97 M€, soit 39.8 %. Le niveau atteint est exactement celui de 2010, le niveau de 2011 était exceptionnel car le 31/12/2011 étant un samedi, de nombreuses opérations bancaires n'ont pas pu être affectées et restaient en attente au soir de l'arrêt.

Ses principales composantes sont :

- **autres actifs** pour 69.7 M€, avec une baisse de 39.9 %
- **comptes de régularisation et d'encaissement** pour 76.98 M€ avec une baisse de 39.8 %

2. **Passif** (principales évolutions) :

- **Opérations interbancaires et assimilées** : 11.35 M€ en baisse de 33.7 % par rapport à 2011. Cette variation est due à une baisse de 6 M€ des dettes envers les établissements de crédit.
- **Opérations internes au Crédit Agricole** : 6 604 M€ soit une baisse de 6 % par rapport à 2011 (et 10% par rapport à 2010). La diminution de ce poste est une conséquence directe des bons niveaux de la collecte bilantielle auprès de nos clients. Les principales composantes de ce poste sont :
 - des avances traditionnelles
 - des refinancements à taux de marché
 - des avances en devises

- des avances miroir
 - de l'avance spécifique (CRH, CACB, SFEF...)
 - des emprunts en blanc
- **Opérations avec la clientèle** : 2 814 M€. La hausse de 28% des opérations avec la clientèle est liée quasi exclusivement à la collecte pour 610 M€ de DAT inscrits au bilan de la Caisse régionale (+82 %). Ce très beau succès a été obtenu sans ponctionner sur le niveau des DAV des clients, maintenus stables (+0.9%).
 - **Dettes représentées par un titre** : ce poste chute de plus de 44 % passant de 156 M€ en 2011 à 88 M€ en 2012 en raison de la tombée d'une grande partie des certificats de dépôt émis auprès de la clientèle financière en 2011.
 - **Comptes de régularisation et passifs divers** avec 168 M€ est en baisse de plus de 15 %, ils comprennent :
 - autres passifs pour 47 M€
 - comptes de régularisation et d'encaissement pour 121 M€
 - En application de la loi LME concernant l'information sur les délais de paiement, le montant des dettes à l'égard des fournisseurs au 31/12/2012 s'élève à 298.080,43 €. L'ensemble de la somme était payable sous 30 jours.
 - **Provisions et dettes subordonnées** : avec 201.5 M€, les provisions et dettes subordonnées diminuent de 7 M€ (-3 %) principalement en raison de l'amortissement d'un titre subordonné, le niveau des provisions restant en effet stable.
 Les provisions pour risques et charges fluctuent sur les postes suivants:
 - Diminution de 1.1 M€ de la provision sur les risques sur épargne logement pour un stock de 5.02 M€,
 - Une baisse de 5.7 M€ sur la provision collective Bâle 2 pour un stock final de 52.84 M€,
 - Dotation de 6.7 M€ au titre de la provision filières sur les créances saines à vocation contra-cyclique qui s'élève à 47.26 M€ en 2012.
 Les dettes subordonnées et titres participatifs baissent de 6.1 M€ soit 9.1 %.
 - **Fonds pour risques bancaires généraux** sont inchangés à **15.9 M€**
 - **Capitaux propres** : ils sont composés du capital proprement dit, des réserves constituées et du résultat distribuable de l'année. Le montant fin 2012 s'élève à **925.06 M€** et enregistre une augmentation de 50.8 M€ soit 5.8%. Cela est dû essentiellement au résultat 2012 (minoré des dividendes versés au titre de 2011).

3. Hors Bilan

- **Engagements donnés** :

- **Engagements de financement** : **802 M€** Ils diminuent de 514 M€
- **Engagements de garantie** : **436 M€**, en baisse de 13.3 M€ soit 2.96 %.

- **Engagements reçus** :

- **Engagements de financement** : poste le plus important du Hors Bilan, **750.7 M€** en nette baisse, ce chiffre avait été gonflé en 2011 par la souscription de contrats d'engagements internes au Groupe Crédit Agricole échus en 2012.
- **Engagements de garantie** : il s'élève à **2.317 M€** et baisse de 178 M€ soit 7 %. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des engagements de garantie reçues des collectivités et administrations publiques.

4 Comptes d'exploitation

Le produit net bancaire s'établit à **275.5 M€**, il a baissé de 3.4 %.

La **marge d'intermédiation globale** pour un montant de 146.1 M€ est en hausse (+1.2%) sur l'exercice, la baisse du coût de la ressource de marché et l'accroissement de la collecte auprès de notre clientèle ont compensé la baisse des taux des prêts consentie aux clients. La marge d'intermédiation globale comprend principalement les produits des prêts, les charges financières concernant la collecte, dont l'évolution de la provision épargne logement, et le refinancement ainsi que les commissions de collecte.

La **marge sur total commissions** pour un montant de 115.2 M€ est en baisse de près de 3.3 % en raison notamment de la pression exercée par les réglementations consuméristes (suppression progressive de la commission interbancaire de paiement par exemple).

Les **revenus de portefeuille**, composés des dividendes, des plus-values sur titres et des revenus sur obligations, se chiffrent à 14.2 M€ (-35 % en raison exclusivement de la performance en retrait des titres à revenu variable).

Les charges de fonctionnement nettes

Les charges de fonctionnement nettes s'établissent à **157.5 M€** en hausse de 1.6 %.

- **Les charges de personnel** augmentent de 5.2% à 90.9M€ en raison très largement de la création ou de l'élargissement de nouvelles taxations liées aux salaires.
- **Les autres frais administratifs** diminuent de 2.9 % à 66.5 M€ contre 68.5M€ en 2011 (y compris les dotations aux amortissements) en raison d'un plus faible recours à la sous-traitance (baisse des charges) et de l'absence d'acquisition de nouveaux locaux professionnels ou de construction/réfection majeure (baisse des dotations aux amortissements).

5 **Le résultat brut d'exploitation**

Au final, le résultat brut d'exploitation atteint **118.1 M€** en baisse de 9.5 %.

6. **Le coût du risque**

Il s'établit à **21.12 M€** en baisse de 16.1 %.

Il est constitué essentiellement des provisions pour créances douteuses et irrécouvrables qui enregistrent les mouvements suivants :

- . 70 M€ de dotations sur CDL,
- . 56.1 M€ de reprises et utilisations sur CDL,
- . 14.3 M€ de passages à perte (couverts totalement par des provisions),
- . 2 M€ de récupération sur créances amorties.

Il s'y ajoute 5.2 M€ de reprises nettes aux autres provisions pour risques et charges.

7. **Les autres postes concourant à la détermination du résultat net sont :**

- le résultat net sur actifs immobilisés pour un montant de -1.11 M€,
- la charge fiscale s'allège nettement à **37.75 M€** (-7.7 %) en raison de l'absence d'élément exceptionnel.

8 **Le résultat net**

Le résultat (58.09M€) s'inscrit au final en légère baisse (-5.2 %) dans un contexte agité où l'activité contrainte a pu être compensée par une modération des charges et une vigilance de tous les instants sur les risques.

9 Distributions opérées au cours des trois exercices précédents et proposition d'affectation 2012

Proposition d'affectation 2012 (versement en 2013)

	INTERETS AUX PARTS SOCIALES	éligibles à l'abattement	non éligibles à l'abattement
Versement en 2013, au titre de 2012	1.543.916,65	8,34	1.543.908,31

	REMUNERATION CCA	Donnant droit à l'abattement de droit commun	non éligibles à l'abattement
Versement en 2013, au titre de 2012	5.014.483,58	614.247,28	4.400.236,30

	INTERETS AUX PARTS SOCIALES	éligibles à l'abattement	non éligibles à l'abattement
Versement en 2012, au titre de 2011	1.988.209,21	10.20	1.988.199,01
Versement en 2011, au titre de 2010	1 877 146.21	9.63	1 877 136.58
Versement en 2010, au titre de 2009	2 160 372.57	11.09	2 160 361.48

	REMUNERATION CCA	Donnant droit à l'abattement de droit commun	non éligibles à l'abattement
Versement en 2012, au titre de 2011	5.288.706,29	647.838.09	4.640.868,20
Versement en 2011, au titre de 2010	5 234 544.00	655 388.00	4 579 156.00
Versement en 2010, au titre de 2009	4 008 165.12	488 628.32	3 519 536.8

IV - LES COMPTES CONSOLIDES

1 – Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés intégrant outre la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté, les 46 Caisses Locales, ainsi que deux de nos filiales : FRANCHE-COMTE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER et FRANCHE-COMTE DEVELOPPEMENT FONCIER, sont présentés en application des normes IFRS.

2 – Modalités et incidences de la consolidation

21. Le bilan

- **L'élimination des opérations réciproques** entre la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté, les Caisses Locales, Franche Comté Développement Immobilier et Franche Comté Développement Foncier, à savoir :
 - DAV et DAT détenus par les Caisses Locales à la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté pour 137.94 M€, plus charges et comptes de régularisation y afférent
 - DAV et DAT détenus par FRANCHE COMTÉ DÉVELOPPEMENT FONCIER à la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté pour 8.2 M€ plus charges et comptes de régularisation y afférent
 - Capital détenu par les Caisses Locales chez la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté soit 55.54 M€, remplacé par celui détenu par les sociétaires chez les Caisses Locales, soit 172.4 M€
 - Capital détenu par la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté chez FRANCHE COMTÉ DÉVELOPPEMENT FONCIER soit 9.4 M€
 - Capital détenu par la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté chez FRANCHE COMTÉ DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER soit 1.6 M€

Ces opérations amènent à un bilan consolidé de 10 836 milliards d'€, très légèrement supérieur au montant du bilan social de 10 828 milliards d'€, en progression de 1 % par rapport à l'exercice précédent.

Les capitaux propres consolidés augmentent de 49 M€ sur l'exercice 2012.

22. Le compte de résultat

Les flux financiers réciproques entre la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté, les Caisses Locales, FRANCHE COMTÉ DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER et FRANCHE COMTÉ DÉVELOPPEMENT FONCIER étant retraités (dividende, intérêts des CCB, des DAT, emprunts, commissions de caution, prestation de service) on constate :

- Un PNB de 274.5 contre 275.5 M€ au bilan social.

- Des charges d'exploitation impactées par celles des Caisses Locales pour 0.9 M€ et par celles de FRANCHE COMTÉ DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER pour 3.2 M€
- Un résultat brut d'exploitation de 114.9 M€ contre 118 M€ au bilan social
- Un résultat net de 57.40 M€ contre 58.09 M€ au bilan social

Les principales divergences entre le résultat social (normes françaises) et le résultat consolidé (normes internationales) sont listées ci-dessous :

- intégration du résultat des Caisses Locales avec 4.7 M€
- intégration du résultat des filiales FCDI et FCDF (-0.6 M€)
- prise en compte de l'impôt différé 1.4 M€
- prise en compte de l'impôt sur les OPCVM 1.3 M€
- élimination des dividendes intra groupe (-2 M€)
- annulation de certaines dépréciations constatées sur des titres de participation en normes françaises. (-8.1 M€)
- écarts actuariels sur IAS 19 1.65 M€
- provision pour résultat futur de FCDI 1 M€

V- PERSPECTIVES 2013

A la suite du test mené avec succès à la Direction d'Agence Centrale de Dôle, la Caisse Régionale lancera en 2013 le déploiement sur tout son territoire de la nouvelle relation client RC 2.0. Mettant en avant l'accueil, l'écoute, la disponibilité et le sens du conseil, RC 2.0 vise l'excellence relationnelle au service de la satisfaction des clients et sociétaires.

La Caisse Régionale amplifiera également son modèle mutualiste et coopératif par le renforcement de son sociétariat. L'année 2013 verra le lancement du site internet Sociétaire, outil dédié à la communication des Caisse Locales vers les Sociétaires sur l'actualité et les actions vis-à-vis du territoire. Le lancement d'une monnaie solidaire virtuelle permettra également aux Sociétaires de soutenir les associations locales de leur choix.

La Responsabilité Sociale de l'Entreprise sera mise à l'honneur avec la création d'une fonction dédiée chargée de mettre en valeur les acquis en matière de développement durable et d'animer le pacte territorial et coopératif .

Au plan interne, l'année 2013 marquera le lancement du nouveau projet d'entreprise auquel sont appelés à participer l'ensemble des équipiers de la Caisse Régionale.

Dans le prolongement des réussites de 2012, les prévisions d'activité font une large part au développement de la collecte de manière à poursuivre la baisse remarquable des besoins de refinancement. L'encours de crédits devrait pour sa part légèrement reculer en raison de l'atonie de la demande. Le produit net bancaire est prévu au même niveau qu'en 2012, le maintien d'une bonne maîtrise des risques devant conduire à un résultat stable.

Ainsi en 2013, la Caisse Régionale confortera son rôle de banque mutualiste efficace, utile à son territoire.

VI- Evénements importants survenus postérieurement à la date de clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2012, date de clôture de l'exercice, aucun événement important post-clôture en date d'arrêté des comptes n'est à signaler.

VII - Facteurs de risque

1 Risque de crédit

1.1 Organisation de la fonction risques au sein de CAFC

La **filière risque** du CAFC est organisée autour du Contrôle Permanent et des Risques (service *Contrôle Central des Risques*), dont la mission est d'assurer le suivi et la maîtrise du risque crédit, des Marchés et d'accompagner le réseau dans la gestion des dossiers risqués. Le Responsable du Contrôle Permanent et des Risques est rattaché directement au Directeur Général, et celui-ci a été nommé Novembre 2010 responsable de la "*filière risques*" conformément à l'arrêté du 19/01/2010 modifiant le règlement CRBF 97-02.

Ce dispositif fait l'objet de renforcements réguliers dans le cadre de la démarche du groupe Crédit Agricole sur le ratio international de solvabilité « Bâle II », Pilier 1 et Pilier 2.

Les principaux facteurs de risques auxquels est exposée la Caisse Régionale de *FRANCHE-COMTE* font l'objet d'un suivi particulier. En outre, les principales expositions en matière de risques de crédit bénéficient d'un mécanisme de contre-garantie interne au Groupe.

La Caisse Régionale de *FRANCHE-COMTE* a défini de façon précise et revoit au minimum chaque année les limites et procédures lui permettant d'encadrer, de sélectionner à priori, de mesurer, surveiller et maîtriser les risques ; et ce dans le cadre global d'une *Politique Crédit* révisée annuellement et validée par le Conseil d'Administration.

Ainsi, pour ces principaux facteurs de risque, il existe un dispositif de limites qui comporte :

- des **limites globales**, des règles de division des risques, d'engagements par filière, par facteur de risque de marché, etc., formalisées dans la Politique Crédit. Ces limites, établies en valeur absolue ou en référence aux fonds propres et/ou aux résultats de la Caisse Régionale de *FRANCHE-COMTE*, ont été validées par l'organe exécutif et présentées à l'organe délibérant
- des **limites opérationnelles** (*contreparties / groupe de contreparties*) accordées dans le cadre de procédures strictes : décisions sur la base d'analyses formalisées, notations, délégations, double regard (*double lecture et double signature*) lorsqu'elles atteignent des montants ou une classification (*note Bâle II*) le justifiant, etc...

La Caisse Régionale de *FRANCHE-COMTE* mesure ses risques de manière exhaustive et précise en intégrant l'ensemble des catégories d'engagements (*bilan, hors-bilan*) et des positions, en consolidant les engagements sur les sociétés appartenant à un même groupe, en agrégeant l'ensemble des portefeuilles et en distinguant les niveaux de risques.

Ces mesures sont complétées d'une évaluation régulière basée sur des « **stress tests** », appliqués aux expositions réelles et aux limites.

Les méthodologies de mesure sont documentées et justifiées. Elles sont soumises à un réexamen périodique afin de vérifier leur pertinence et leur adaptation aux risques encourus.

Le Traitement du Risque né est réalisé par un service dédié, rattaché à la Direction *Marchés des Crédits et du Recouvrement*. Sa mission est d'assurer le recouvrement des créances impayées.

1.1.1 Contrôle Permanent et des Risques (service *Contrôle Central des Risques*)

Le service *Contrôle Central des Risques* coordonne le suivi du risque crédit et le pilotage de cette activité.

L'année 2012 a été marquée par le changement de notre Système d'Information. Cette bascule informatique qui s'est déroulée courant du mois de juin 2012, a été l'occasion d'une refonte de nos outils de suivi et de pilotage du risque crédit :

- La création d'un nouvel outil ATOURISK qui traite du pilotage et du traitement opérationnel du risque de crédit. Ce projet a été piloté par la Caisse Régionale de Franche Comté en lien avec le PMR (*Pôle Métier Risques*) pour le compte de la communauté des 39 Caisses Régionales. Cet outil a été mis en production en octobre 2012 en Franche Comté et les deux premiers lots ont été officiellement livrés à la communauté à travers le PMR en novembre 2012. ATOURISK est un outil opérationnel à destination de l'ensemble des collaborateurs réseaux et des intervenants de la filière risque.
- Il permet ainsi de façon hebdomadaire :
 - la détection de tous les clients en anomalie (*1^{er} € et 1^{er} jour d'anomalie*) pour lesquels une fiche synthétique risque doit être complétée afin d'identifier les origines des difficultés que nos clients rencontrent et les actions et solutions mises en œuvre pour les accompagner (*des tableaux de suivis ont été mis en place pour veiller à la qualité du remplissage de ces fiches*)
 - la détection des clients dit « sensibles » (*avec une note Bale2 dégradée*) qui pourront le cas échéant faire l'objet d'une sélection et d'une revue de portefeuille dédiée
 - le suivi des indicateurs risques à travers des « ratios risques ». Ces ratios permettent de suivre l'évolution du risque global (*1^{er} € et 1^{er} jour d'anomalie*) et du risque né (*anomalies supérieures à 30 jours*). Ils sont analysés en référence avec l'évolution du réseau de proximité pour les DSC (*Directeur de Secteur Commercial*) ou de la Caisse Régionale pour les réseaux. Un graphique dynamique permet aussi la détection des agences ou portefeuilles en décalage.

Deux autres lots sont en cours de développement et auront pour objectifs :

- le pilotage des risques supportés par la Caisse Régionale dans le respect de la réglementation Bâloise. Ce Tableau de Bord reprendra les principaux indicateurs Bâlois tels que, l'EAD (*Encours exposés au Défaut*), le Taux de Défaut, l'EL (*Perte attendue potentielle*) et EFP (*Exigence en Fonds Propres pour la partie crédit*).
- la surveillance de l'ensemble des prêts spécifiques présentant un caractère risqué tels que : les prêts pausés, restructurés/consolidés, in fine et relais.

- la mise en place d'un nouveau système de gestion des opérations rejetables (suspens) complètement intégré dans le SI. Il permet à chaque collaborateur de se positionner quotidiennement sur le paiement ou non des opérations en fonction d'un système de délégation basé sur la classe de risque (*regroupement de note Bale2*) et du marché d'appartenance du client. Cet outil permet aussi un pilotage en temps réel par les managers Réseau et le service CCR réalise un suivi quotidien sur le traitement exhaustif des opérations avec relance auprès des agences en décalage si nécessaire.
- la création d'un nouveau Tableau de Bord mensuel à destination de la Direction Générale. Ce TDB reprend l'évolution :
 - de l'EAD, du Défaut, des CDL, de la convergence CDL/Défaut et du Taux de Défaut
 - de l'EL (*Perte attendue*), des provisions totales et du taux de couverture de l'EL (*Provisions / EL*)
 - des flux de dotations et reprises de provisions décomposés par type (Individuelles, Collectives, Filières, Opérationnelles)
 - du montant des passages à pertes
 - du coût du risque crédit et coût du risque global

Le service *Contrôle Central des Risques* pilote en coordonnant et en animant les différentes instances et Comités de suivi des risques de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de *FRANCHE-COMTE*, tels que:

- Le **Comité Risques** bi mensuel (CORISK), créé au 2nd semestre 2008 qui examine l'évolution des différents indicateurs risques (Taux de défaut et encours sensibles) au travers d'une analyse macro, ainsi qu'une sélection de dossiers en anomalies examinés avec les Marchés. Depuis le 2^{ème} trimestre 2012, la montée du risque sur le marché des professionnels a amené à adapter ce comité. Ainsi, le nombre de DSC (*Directeur de Secteur Commercial*) qui participent par roulement à ce comité est passé de un à deux. Le Responsable du Pôle Professionnel intervient en accompagnement. La sélection des dossiers à présenter se concentre principalement sur le Marché des professionnels. Les dossiers étudiés sont issus pour partie de notre Base Filière Risque. Deux secteurs d'activité particulièrement impactés ont ainsi été passés en revue : les « CHR » (*Café Hôtel Restaurant*) et les « Métiers du Bâtiment ». Un focus particulier est aussi réalisé périodiquement sur les lignes de trésoreries accordées et qui n'on pas fait l'objet d'un réexamen.
- Le **Comité Animation Risques** créé en 2010 qui se réunit tous les 15 jours en présence du Comité de Direction (mêmes participants) aborde des sujets d'actualité ou formule des alertes.
- Le **Comité Bâle III**, à périodicité trimestrielle, où sont examinés le tableau de bord risques / Bâle II et évolutions des indicateurs, des analyses de fond sur l'évolution des risques ou nos expositions. Sont également présentés les passages à perte et les plus importantes

provisions, les dossiers présentant les encours risqués les plus importants avec prise de décisions au niveau de leur orientation ou provisionnement.

- Les **Revue de portefeuilles**, concernant à la fois les marchés (*PIM, associations, agriculture..*) et les réseaux. Chaque agence Entreprises fait l'objet d'une revue de portefeuille tous les 2 mois. Le marché des Professionnels a également engagé des revues de portefeuille sur plusieurs DAC (*Direction d'Agence Centrale*) de la Caisse régionale.
- Le **Comité Affaires Spéciales**, à périodicité mensuelle, examine les dossiers les plus sensibles, décide des entrées/sorties défaut/CDL. Tous les trimestres, il devient un comité de provisionnement sous la présidence des Directeurs concernés.

Enfin, le service *Contrôle Central des Risque* assure la réalisation de contrôles de second degré second niveau, afin de vérifier le respect de la Politique Crédit, du process d'octroi, et des limites.

1.1.2 – Les Marchés

Tous les marchés : professionnels, agriculture, entreprises et PIM, participent activement aux CORISK bi mensuels par la présentation des dossiers relevant de leur marché et la prise en charge du suivi à réaliser.

A partir des outils de pilotage fournis par CCR, ils suivent les indicateurs risques relatifs à leur marché et interviennent en cas de besoin auprès du réseau, en concertation avec la Direction Commerciale. Ainsi, ils sont amenés à apporter leur soutien technique et leur expertise au réseau sur les dossiers relevant des Marchés des Professionnels et des Agriculteurs et collaborent à l'analyse et à la définition des actions nécessaires au traitement du risque.

Par ailleurs, conformément au Plan de contrôles de la Caisse Régionale, ils assurent des contrôles de second degré premier niveau afin de vérifier l'application de la Politique Crédit et du process d'octroi.

En fonction de l'évolution des risques sur leur marché et du résultat de leurs contrôles, ils adaptent la politique crédit et les règles de délégation.

1.1.3 – Service du recouvrement

Le service Traitement du Risque prend en gestion les dossiers risqués présentant un retard de plus de 60 jours et transférés par l'agence gestionnaire.

Avant l'expiration de ce délai, l'agence peut décider à tout moment de transférer les dossiers pour lesquels elle n'escompte pas de régularisation par la voie commerciale.

L'unité T.D.R. se saisit d'office de tous les dossiers de procédures collectives (sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires pour la clientèle professionnelle et surendettement et rétablissement personnel pour la clientèle des particuliers).

Le dispositif de prise en charge du dossier prévoit une pré qualification du risque à l'entrée en recouvrement.

Cette phase est assurée par la « *cellule diagnostic* », dont la mission est de constituer le dossier puis d'en déterminer son orientation au vu d'une grille préétablie.

Les dossiers sans garantie inférieurs à 10 000 euros sont adressés à des sociétés de recouvrement externes après une mise en demeure infructueuse adressée au client.

Les dossiers supérieurs à 10 000 euros ou inférieurs à cette somme mais avec garantie, sont adressés à des chargés de recouvrement dépendant du service « Recouvrement amiable ».

Les dossiers de procédure collective concernant la clientèle des particuliers (*surendettement et rétablissement personnel*) sont gérés par une cellule dédiée dépendant du service « Recouvrement amiable ».

Les dossiers de procédure collective concernant la clientèle des professionnels (*redressement judiciaire, liquidation judiciaire, rétablissement personnel*) et ceux nécessitant la prise immédiate de titre exécutoire ou la réalisation de garantie, sont adressés à des chargés de recouvrement dépendant du service « Recouvrement judiciaire ».

Les dossiers dont les encours sont supérieurs à 300 000 euros, ceux rattachés à des réseaux dédiés (*marché des entreprises, promotion immobilière...*) et ceux considérés comme sensibles eu égard à la qualité du débiteur, sont adressés à des chargés de recouvrement dépendant du service « Affaires Spéciales ».

1.2 Le dispositif de surveillance des risques

La surveillance des risques s'effectue par :

- le suivi des indicateurs accessibles dans l'outil AtouRisk, module Suirisk sous Intranet dans applicatif « *Pilotage de risques* »
- le dossier présenté au Comité Bâle III avec indicateurs bâlois
- le suivi bi mensuel en CORISK des indicateurs basés sur les notions Bâloises, encours Défaut et Sensible par marché, et d'une sélection de dossiers en anomalie ou avec une note Bâle2 dégradée
- le tableau de bord mensuel adressé à la Direction Générale permet le suivi de nos créances en Défaut, de l'évolution de la perte attendue (*EL*), du niveau de provision crédit par catégorie (*Individuelles, Collectives, Filières*), de notre Taux de couverture du risque (*couverture du total EL par l'ensemble des provisions crédits*) et au final du Coût du Risque de la Caisse Régionale
- la création d'une base « *filière risques* » avec surveillance de l'évolution des taux de défaillances
- l'intégration dans les revues de portefeuille de dossiers *sains* ou *sensibles* suite à dégradation de notation.

1.3 Le dispositif de notation bâlois

Depuis fin 2007, l'Autorité de Contrôle Prudentiel (*ex Commission Bancaire*) a autorisé le Groupe Crédit Agricole et le *CA FRANCHE-COMTE* à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de la banque de détail et de la banque des entreprises.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Ainsi, la Caisse Régionale de *FRANCHE-COMTE* dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque, basés sur des notions de groupe de risques et sur un processus de notation, et couvre les engagements de la banque de Détail (BDD) et ceux de la banque des Entreprises (BDE).

En termes de règle d'affectation de la clientèle, les contreparties jusqu'à 3 M€ de chiffre d'affaires sont affectées à la Banque de Détail ; à partir de ce seuil, la contrepartie (*si isolée*) ou son groupe relève du système de notation de la Banque des Entreprises, sauf exceptions justifiées.

L'usage Bâlois de la notation se concrétise dans l'ensemble des procédures de délégation, gestion des paiements hors délégation, d'octroi, de reporting, de surveillance rapprochée des crédits sensibles, d'allocation de fonds propres économiques, de tarification.

Les créances en retard sont identifiées au travers d'une notion de "Défaut" qui donne lieu à un indicateur de risque (taux de défaut), et cette gestion du défaut est largement automatisée. Les demandes de mises en défaut à dire d'experts étant centralisées au service Contrôle Central des Risques. Cette notion réglementaire est amenée à remplacer celle de la créance douteuse litigieuse (*CDL*). Les travaux de « convergence » entamés en 2011 se sont poursuivis en 2012 lors des travaux de fiabilisation de la bascule informatique et se termineront à horizon fin 2014.

1.4 La politique de provision et de couverture des risques

Conformément à l'article 24 du règlement CRBF 97-02 qui indique que « la détermination du niveau approprié de provisionnement tient compte des garanties pour lesquelles les établissements de crédit doivent s'assurer des possibilités effectives de mise en œuvre et de l'existence d'une évaluation récente réalisée sur une base prudente », le CAFC constitue une provision dès lors qu'il existe une perte probable au titre du risque de crédit.

1.4.1 Typologies de provisions

La Caisse Régionale dispose de trois types de provision :

- Concernant le *provisionnement collectif* des dossiers :

La Caisse Régionale calcule aujourd'hui une provision collective sur la base du portefeuille de créances sensibles au sens « risques », déterminées sur la base des outils Bâle II. La provision correspond à l'EL (*Perte attendue*) Bâle II à un an, à laquelle est appliqué un coefficient correcteur, qui, en l'état actuel, allie la prise en compte des pertes attendues à maturité et la probabilité de Défaut du contrat.

- Concernant le *provisionnement spécifique et sectoriel* :

Une provision est constituée sur la base d'une méthodologie définie par la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche-Comté s'appuyant sur les données fournies par Bâle II et sur notre jugement expérimenté de banquier suite aux analyses investiguées.

Elle permet de constituer une provision sur des filières identifiées à "risque" dont les encours sont encore considérés comme sains, qui se trouvent en haut ou milieu de cycle économique et pour lesquelles le Crédit Agricole de Franche-Comté entrevoit une dégradation proche ou rapide.

- Concernant le *provisionnement individuel* des dossiers en gestion en agences :

Les C.D.L. agences qui relèvent du Marché des Particuliers font l'objet d'un provisionnement d'attente par le logiciel de provisions P@tric. Le provisionnement d'attente des créances habitat a été réévalué en 2012 à 45% pour tenir compte de l'allongement des délais de recouvrement.

Pour les C.D.L. agences qui relèvent des Marchés des Professionnels, des Agriculteurs et du Marché des Entreprises et des Collectivités Publiques : le provisionnement individualisé prévaut.

Ces dotations font l'objet d'un imprimé intitulé « F.A.R.F. » (*Fiche d'Appréciation du Risque Final*) qui est transmis au service Contrôle Central des Risques pour contrôle et visa, puis adressé par ce dernier au service Traitement du Risque pour saisie de la dotation ou de la reprise dans l'applicatif provision.

Les méthodes de constitution de ces dotations de provisions varient selon que le dossier est en gestion agence ou au recouvrement.

- Concernant les dossiers en gestion au Service recouvrement

Les dossiers transférés au service Traitement du Risque font l'objet, dès leur entrée, d'un provisionnement individualisé selon des règles communes à tous les chargés de recouvrement.

Les chargés de recouvrement complètent la fiche «provision», l'accompagnent des justificatifs de valeur des garanties, puis saisissent la dotation ou la reprise dans l'applicatif informatique de traitement des provisions.

Le service Traitement du Risque n'intervient que sur le composant capital, les intérêts et accessoires étant provisionnés par défaut à 100 % par l'applicatif provision.

Les provisions sont ajustées et actualisées au fil de l'eau au fur et à mesure des événements (*règlements, réalisation des garanties, prise de garanties complémentaires, expertises...*). La

vérification de l'adéquation Valeur de garantie / Créance provisions s'effectue à chacun de ces événements.

Tout bien immobilier d'une valeur supposée supérieure à 200 000 euros fait l'objet d'une expertise avec descriptif et estimation de sa valeur (*fourchettes basse et haute*). La valeur des biens immobiliers professionnels telle qu'elle ressort de l'expertise fait l'objet d'une décote de 10 % chaque année lorsque le bien est inoccupé.

Cette expertise est engagée sans limite de montant lorsque la Caisse Régionale est amenée à fixer un montant de mise à prix dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière.

1.4.2 Prise de décision et suivi des dossiers

En accord avec les règles de délégations internes, la décision de procéder à une dotation ou une reprise de provision sur créance est du ressort du gestionnaire (*chargé d'affaires du Marché concerné, ou Chargé de recouvrement*).

Toute décision prise par le marché concerné doit être dûment motivée et justifiée au moyen d'une **Fiche d'Appréciation du Risque Final « FARF »** complétée par le gestionnaire, puis transmise au service Contrôle Central des Risques pour contrôle et visa, puis adressée au service Traitement du Risque pour saisie.

Le montant de la provision individuelle sur les dossiers gérés au recouvrement est déterminé par l'application des règles internes de calcul de la valeur des garanties et de la recouvrabilité de la créance en défaut. Cette analyse est retranscrite dans une fiche de suivi des provisions et est accompagnée de tout justificatif utile (*expertise, attestation...*)

Les dotations et reprises de provisions font l'objet d'une saisie dans l'applicatif provisions par le chargé de recouvrement.

Le Comité Affaires Spéciales peut être amené à prendre la décision de procéder à une dotation ou une reprise de provision sur proposition du gestionnaire du dossier (*Chargés d'affaires du Marché concerné ou du recouvrement*). Cette décision fait l'objet de l'établissement d'une FARF ou de l'actualisation de la fiche de suivi des provisions, selon que le gestionnaire est un Chargé d'affaires ou un Chargé de recouvrement.

La saisie des reprises ou dotations de provisions de classe V est effectuée, soit par l'intermédiaire de l'applicatif PATRIC PROVISIONS, soit par une écriture comptable initiée par le service Comptabilité sur décision du Comité Affaires Spéciales ou du Comité Bâle 3.

Un tableau récapitulatif annuel de l'ensemble des décisions est tenu par le service Contrôle Central des Risques afin d'obtenir la synthèse des opérations validées lors de cette instance.

En parallèle, un tableau récapitulatif des provisions individuelles de classe V est tenu par le responsable du secteur Traitement du Risque, qui actualise ce dernier chaque mois et l'adresse au service Comptabilité et au Contrôle Central des Risques.

Le Comité Affaires Spéciales de la fin du trimestre civile est plus spécialement dédié à l'analyse des niveaux de provisionnement.

Le suivi et le contrôle du niveau de couverture sont assurés par le service Contrôle Central des Risques en collaboration avec le service Traitement du Risque :

- Mensuellement au travers d'une requête infocentre le service Contrôle Central des Risques restitue l'ensemble des dossiers CDL/Défaut avec le montant de la provision affectée. Cette restitution est transmise aux différents marchés et au service du Traitement du Risque pour valider les montants de provisions affectés aux clients et signaler tout dossier qui ressortirait sous-provisionné ou non-provisionné. Lors de la remontée d'un dysfonctionnement, les corrections sont apportées et la Direction en est avertie dans le cadre de l'arrêté des comptes.

Le suivi et le contrôle des provisions des dossiers en recouvrement sont assurés de la façon suivante :

- Les dossiers non provisionnés identifiés par requête infocentre sont examinés chaque fin de mois par le service recouvrement.
Le contrôle du provisionnement est intégré dans les contrôles au premier degré du recouvrement.
- Les dossiers provisionnés font mensuellement l'objet d'édition de requête infocentre par taux de couverture et chargé de recouvrement. Ils font également l'objet parfois de revues de portefeuilles ciblées.

Les tableaux dans les notes annexes aux états financiers présentent l'exposition des prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle ainsi que les dettes clientèle selon les concentrations de risques par agents économiques.

2 Risques de marché (données non auditées)

Le risque de marché correspond au risque de variation défavorable de valeur de l'actif. Ce risque est susceptible de se matérialiser en cas d'évolution défavorable d'un ou plusieurs paramètres de marché (taux, action, etc).

La limite de risque de marché globale est exprimée en fonction de la VAR du portefeuille (perte possible sur un mois) :

Pour mettre en œuvre cette méthode, la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté utilise l'application e-VaRisk commune au groupe Crédit Agricole élaborée par CAAM.

La limite est fixée à 8.79 MEUR sur 2012, soit 14.34% du résultat net au 31/12/2011.

Le Comité Financier actualise l'encadrement des limites et les propose au Conseil d'administration.

Il est encadré par des limites d'allocation et de perte maximale potentielle.

En cas de dépassement ponctuel, une alerte pour décision est effectuée auprès du comité financier

Les limites individuelles de risque de marché sont ventilées par types de support d'investissement :

La Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté détient un portefeuille de placement investi en OPCVM.

Ce portefeuille s'élève au 31/12/2012 à 382 Millions d'euros en valeur de marché.

L'application du scénario de stress habituellement utilisé :

- baisse de 35% du marché action et FCPR
- hausse de taux pondérée sur l'obligataire
- baisse de 10% de la valeur des placements dits alternatifs
- baisse de 14% de la valeur des fonds convertibles
- baisse de 0% de la valeur des fonds monétaires

Dans ce cadre, la Caisse Régionale s'est dotée de règles de " stop loss " qui conduisent à sortir des lignes du portefeuille enregistrant des baisses significatives.

3 Risques de taux

La Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté est exposée aux décalages résiduels entre les taux des actifs et des passifs de l'activité clientèle ainsi que du compartiment fonds propres. Le risque de taux d'intérêt global est mesuré trimestriellement par l'application du logiciel groupe Cristaux 2; les paramètres retenus tels que les lois d'écoulement sont également ceux définis au niveau national.

La politique de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté vise à maîtriser le risque de taux tout en exploitant au mieux les conditions de marché pour optimiser la marge d'intermédiation. L'exposition maximale à une évolution adverse de 2% des taux est encadrée par trois ratios : Deux ratios limitant l'impact sur le revenu de l'exercice rapporté au Produit Net Bancaire budgété et au résultat brut d'exploitation.

Un ratio limitant la baisse de valeur des flux futurs actualisés sur 30 ans au montant des Fonds Propres.

Au cours de l'année 2011 (plutôt 2012, non ?), l'évolution du Gap de taux du à l'activité a fait l'objet de couvertures par un programme de swaps emprunteurs.

31/12/2012	2013	2014	2015	2016	2017
GAP en M€	-239	-221	-281	-255	-242

Les montants des GAP correspondent à l'exposition annuelle de la Caisse Régionale à la hausse des taux. Un montant positif correspond à un excédent de passif à taux fixe sur l'actif à taux fixe.

La mesure réalisée sur le 31/12/2012 avec Cristaux 2 montre que l'impact d'un choc adverse de taux de 2% sur la valeur actuelle nette est de 35.4 M€ pour la Caisse Régionale.

4 Risque de change

La Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté exerce une activité de crédit en Franc Suisse pour le financement de biens situés sur le territoire français.

L'encours des financements mis en place est refinancé en totalité auprès de Crédit Agricole S.A.

Les soldes résultants sont systématiquement convertis en euro.

La Caisse Régionale est exposée uniquement au risque de change sur le PNB futur des crédits en CHF.

Sur la base d'un scénario de stress de baisse de 30% du CHF, le montant maximum de perte est fixé à 0.50% du PNB.

La Caisse Régionale calcule trimestriellement le risque de change et met en place des couvertures pour maintenir le risque en deçà du seuil fixé.

5 Risque de prix

La Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté détient en portefeuille d'investissement un montant de 20 M€ de BMTN indexés sur les taux d'intérêt, ainsi que 6 Meur en BMTN indexés sur des indices action en portefeuille de placement.

6 Risque de liquidité et de financement

La politique de gestion de liquidité et de financement de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté repose sur l'adossement global en capitaux et en durée des ressources aux actifs à financer.

Elle se concrétise d'une part par une politique de collecte clientèle et d'autre part par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole S.A. (compte courant de trésorerie, emprunts en blanc, avances globales de 50% des crédits éligibles accordés) ou sur les marchés soit interbancaire, via la mise en place d'un programme d'émission de TCN soit au travers de la participation aux émissions de type CA Covered Bond, ou CRH.

S'agissant du risque de liquidité, la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté respecte strictement le ratio réglementaire mensuel.

Le calcul du ratio est issu des données comptables, il est conforme aux textes du CRBF et n'a pas connu de modification sur l'exercice 2012.

Le ratio de liquidité s'est établi à 129% au 31/12/2012. Ce ratio est conforme à notre politique de prudence dans un contexte où les conditions de refinancement sur les marchés de capitaux restent compliquées.

La Caisse Régionale met en œuvre strictement le dispositif de pilotage de la liquidité du groupe Crédit Agricole.

VIII Couverture des risques de flux de trésorerie et de juste valeur sur taux d'intérêts et de change

La Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté utilise des instruments dérivés dans le cadre exclusif de sa politique de gestion actif/passif.

Les opérations de swap mises en place ont pour objet de gérer le risque de taux de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté dans une optique de macro couverture. Quelques opérations spécifiques sont couvertes par des swaps de micro couverture.

Les financements réalisés en franc suisse comportent à la demande des clients un CAP qui plafonne les effets de la hausse des taux de marché du CHF sur le taux appliqué.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole de Franche Comté couvre elle-même le risque associé en achetant des CAP CHF à différents niveaux de prix d'exercice.

La Caisse Régionale utilise la méthode des couvertures de juste valeur pour justifier ces instruments.

Signature Directeur Général Adjoint :